

■ A noter

► **Les cours de langue de l'Amicale vietnamienne** ont lieu le mercredi et le vendredi, de 18 heures à 19 heures, pour les adultes, et le samedi, de 17 heures à 18 heures, pour les enfants. Tél. : 43 85 66 ou 75 96 78.

► **La SLN propose des visites guidées** de l'usine de Doniambo chaque dernier jeudi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Ces visites sont gratuites, mais le nombre de places est limité. Inscription obligatoire au 24 55 07 ou par e-mail à : visite@eramet-sln.nc. Renseignements sur www.sln.nc.

► **La Croix-Rouge lance un appel aux dons** : fournitures scolaires, chaussures en bon état et vêtements de sport sont à déposer dans les vestiboutiques (Montravel, rue de Sébastopol, Boulari, Païta ou Koné), ou au 32, rue de Sébastopol, à Nouméa.

► **La section calédonienne des invalides militaires** tient une permanence le premier mardi de chaque mois, dès 9 h 30, à la Maison du combattant à Nouméa.

► **L'association EJC (Ensemble pour la jeunesse calédonienne)** tient une permanence au Camp-Est le mardi, de 14 heures à 16 heures. Par ailleurs, l'association recherche un bureau ou un local. Contact : 81 60 68 ou ejc@lagoon.nc.

► **L'association Femmes et violences conjugales** reçoit les personnes désireuses de l'écoute ou des informations sur les violences dans leur relation ou celles de leurs proches. L'association reçoit le public en toute confidentialité dans ses locaux situés au fond des jardins de la Maison de la femme, à côté de la cathédrale, 12, rue Frédéric-Surleau, à Nouméa, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures. Sur rendez-vous le vendredi. Tél. : 26 26 22.

► **La société de Saint-Vincent-de-Paul** récupère les meubles dont vous souhaitez vous débarrasser. Decodock (atelier de customisation de Saint-Vincent-de-Paul) peut leur donner une seconde vie et vous faire participer à une action solidaire. Les dons de tissu d'ameublement sont acceptés. Renseignements au 27 22 72, de 7 h 30 à 12 h 30, par fax au 27 83 60 ou secretariat@ssvp.nc.

► **L'association Solidarité Sida** propose des dépistages. Un professionnel vous accueille et répond à vos questions en toute confidentialité. La consultation est anonyme et gratuite au 21, rue Taragnat (Vallée-des-Colons), à côté du lycée Dokamo, le lundi et le jeudi, de 16 h 30 à 18 h 30, avec ou sans rendez-vous. Tél. : 24 15 17.

► **L'amicale Opex NC** propose aux vétérans qui ont participé à des opérations extérieures (4^e génération du feu) une permanence à la Maison du combattant, tous les mardis, de 9 heures à 11 heures. Ils seront informés sur leurs droits (obtention de la carte du combattant et du titre de reconnaissance de la nation). Tél. : 84 55 01 ou 26 24 95 ou e-mail : amicale.opex@mils.nc.

► **L'amicale des anciens combattants** rappelle aux titulaires de la carte du combattant, ou susceptibles de l'obtenir, qu'elle tient une permanence à la Maison du combattant, tous les mardis et vendredis, de 9 heures à 11 heures.

■ Politique. Le parti pense pouvoir obtenir une médiation de l'ONU

L'UC entendue à Paris

Ministère des Outre-mer, ministère de la Justice, Matignon puis Élysée : la délégation de l'Union calédonienne a multiplié les rencontres lors de son séjour parisien. Et poussé l'idée d'une médiation conduite par l'ONU entre l'Etat et la Calédonie.

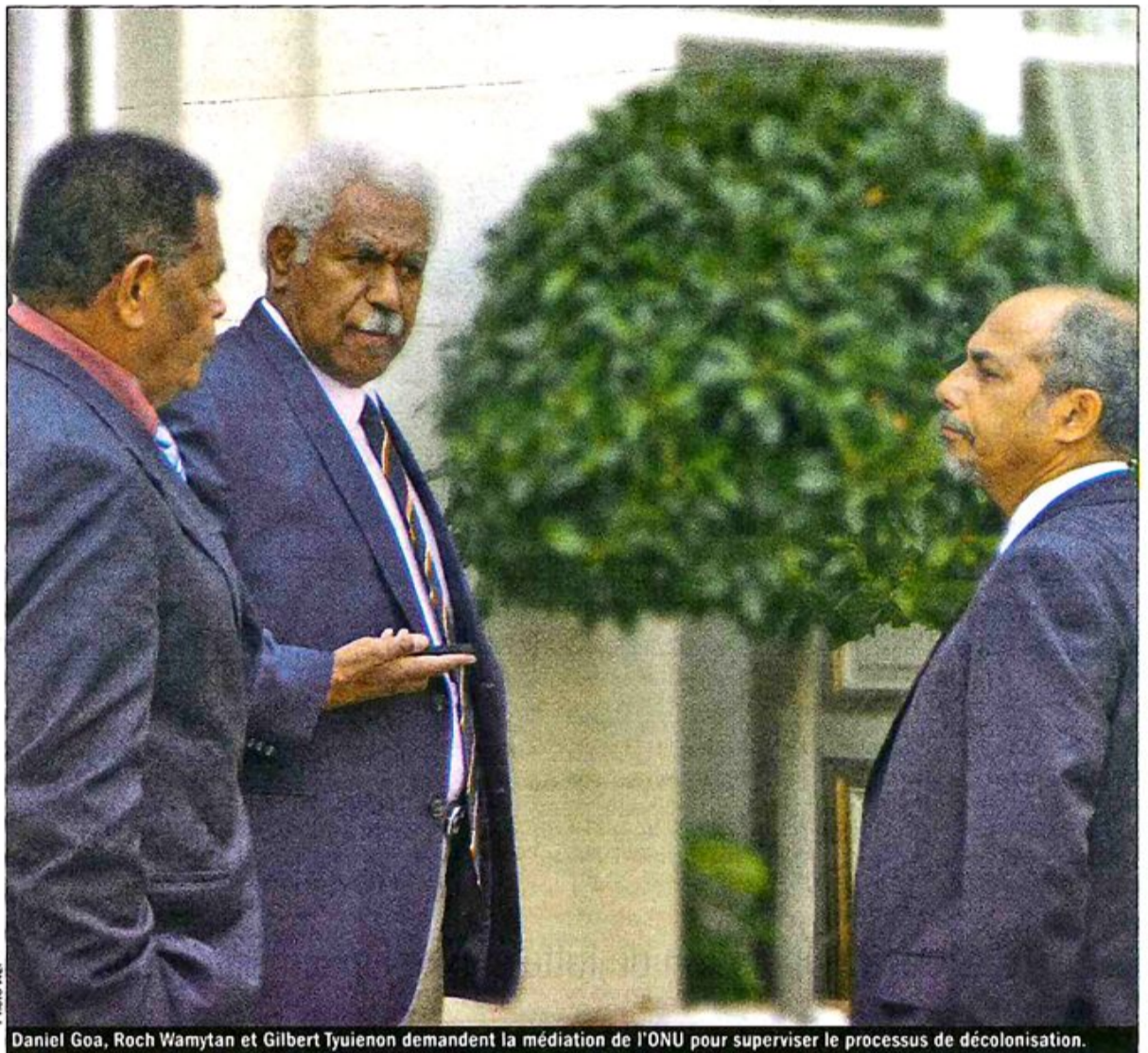
Et si l'UC avait eu raison de boycotter le Comité des signataires ? Au-delà de l'activisme de la délégation présente à Paris en fin de semaine dernière, la stratégie d'ensemble paraît au final d'une redoutable efficacité. Phase un : l'UC refuse de siéger avec les représentants des institutions calédoniennes et les signataires historiques de l'accord de Nouméa. Phase deux : Daniel Goa et Roch Wamytan tiennent un discours résolument offensif devant le comité de décolonisation de l'ONU. Phase trois : la délégation vient enfoncer le clou auprès de l'Etat.

« C'était l'occasion de réaffirmer nos positions, nos préoccupations et surtout nos grandes inquiétudes face à la mise en œuvre de l'accord de Nouméa », résumait Gilbert Tyuionon au sortir d'une réunion avec George Pau-Langevin. Au premier rang des désaccords, Roch Wamytan plaçait, lui, la question lancinante du corps électoral : « Cela fait plusieurs années que nous avons sollicité l'Etat sur la problématique du corps électoral spécial. Et on n'a pas eu de réponse satisfaisante. Résultat : nous sommes partis au mois de mai sur des élections avec des milliers de personnes qui n'auraient pas dû voter. Nous en avons pris acte et avons choisi, puisque l'Etat nous écoutait d'une oreille distraite, de nous tourner vers les Nations unies. »

Médiation. Voilà la grande nouveauté issue du passage de l'UC à New York : face au blocage désormais acté sur la question du corps électoral, une médiation conduite par les Nations unies pourrait voir le jour très prochainement. « Nous avons demandé la mise en place de cette médiation entre l'Etat français et les Nations unies par le biais du comité des 24. Nous avons eu des contacts avec le secrétariat général

« Il ne faut pas jouer avec la parole donnée. »

de l'ONU, pour voir comment nous pouvions mettre en place cette médiation », a détaillé Roch Wamytan. Cette hypothèse ne semble pas rebuter Paris, où George Pau-Langevin puis François Hollande (lire ci-dessous) ont assuré qu'ils n'étaient



Daniel Goa, Roch Wamytan et Gilbert Tyuionon demandent la médiation de l'ONU pour superviser le processus de décolonisation.

pas hostiles » à cette intervention de l'ONU.

On peut pourtant s'interroger sur les effets de l'intervention d'une mission qui viendra tôt ou tard parasiter les initiatives de Manuel Valls : mission Christnacht-Merle, création d'un groupe parlementaire, groupes de travail sur certains dossiers majeurs... « Pour nous, ces missions sont de la poudre aux yeux. Ça fait des années qu'ils n'arrivent pas à proposer de solution satisfaisante pour toutes les parties. Cela veut bien dire qu'il faut faire appel à quelqu'un d'autre, en l'occurrence aux Nations unies, qui ont l'expertise pour nous aider », affirme Roch Wamytan.

Outre cette possible irruption directe de l'ONU dans le processus de sortie de l'accord de Nouméa, l'UC a rappelé ses points de désac-

cord majeurs avec les conclusions du Comité des signataires. « Compte tenu de nos responsabilités, nous n'allons jamais rompre le dialogue. Mais pour cela, il faut aussi à un moment passer à des choses concrètes, a résumé Gilbert Tyuionon. Il faut se pencher sur l'application des transferts de compétence prévus à l'article 27, à l'avenir des compétences régaliennes et à la conduite du dossier nickel. » Pour le vice-président de l'UC, le temps presse : « La France a une chance inouïe de réussir une décolonisation. Il ne faut pas louper cette occasion. Nous, on va tirer la sonnette d'alarme un peu partout, interpellier les responsables de l'Etat pour que cela se fasse dans le respect de l'accord de Nouméa. Il ne faut pas jouer avec la parole donnée. »

ALP

Roch Wamytan et la « machine à laver »

Par une métaphore inattendue, le président du groupe UC au Congrès a indiqué qu'il considérait que la situation politique calédonienne était désormais devenue trop confuse au sujet de la sortie de l'accord de Nouméa : « Nous sommes désormais dans une sorte de machine à laver : chacun y va de son interprétation et nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord sur une solution satisfaisante pour l'ensemble des partis. D'autant que, pour nous, les partis non-indépendantistes sont avec l'Etat français dans la mesure où ils ne veulent pas de l'indépendance par principe. A nos yeux, le principe d'équidistance prôné par l'Etat n'est donc pas respecté. »

Rencontres tous azimuts

Les membres de l'UC à Paris n'ont pas chômé. Une rencontre à l'Élysée a même pu être organisée. Elle donne beaucoup d'espoir aux membres de la délégation qui y ont trouvé un président plutôt favorable aux propositions permettant de trouver une solution à l'impasse politique dans laquelle se trouve la Calédonie.

À l'Élysée, où le président de la République a accordé une vingtaine de minutes aux membres de la délégation, il a notamment été question

de la médiation de l'ONU. « Le président a demandé à ses collaborateurs d'étudier la question et n'a pas affiché d'hostilité à cette idée, assure Gilbert Tyuionon. Il nous a assuré que tout ce qui était de nature à faciliter la mise en œuvre de la sortie de l'accord de Nouméa » devait être considéré avec attention. Enfin, la visite du chef de l'Etat en Calédonie était également au menu des échanges.

À Matignon, les discussions techniques menées avec le conseiller Outre-mer de Manuel Valls et le

conseiller spécialisé dans les affaires juridiques ont, là encore, porté sur le transfert des compétences prévu à l'article 27 de la loi organique et, bien entendu, sur le corps électoral.

Au ministère des Outre-mer, la délégation de l'UC est venue faire état de ses préoccupations quant à la teneur du relevé de conclusions du Comité des signataires. Les questions du corps électoral, des transferts de compétences et de la conduite du dossier nickel ont consti-

tué l'essentiel des échanges entre la ministre, George Pau-Langevin, et la délégation.

Au ministère de la Justice, les discussions menées avec Christiane Taubira - « un soutien de longue date de notre combat », rappelle Gilbert Tyuionon - ont porté sur le travail des commissions administratives chargées de réviser les listes électorales et « la nécessité », selon l'UC, de veiller à la formation particulière des juges appelés à travailler sur ce dossier.